



TRIBUNAL DES PROFESSIONS

Rôle de pratique

Palais de justice de Montréal
1, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B6



Teams



9 h 30

10 JANVIER 2022

L'HONORABLE RENÉE LEMOINE, J.C.Q.

1. Numéro de cause : 480-07-000002-211 Ingénieurs Forestiers

VINCENT POISSON
APPELANT

M^e Michel Joncas

c.
LOUISE BRIAND, en qualité de syndic adjointe de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
INTIMÉE M^e Lisa Bérubé

-et-
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE
DISCIPLINE DE DE L'ORDRE DES
INGÉNIEURS FORESTIERS DU
QUÉBEC
MISE EN CAUSE

- DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI POUR LE DÉPÔT DU MÉMOIRE DE L'APPELANT ET PERMISSION DE PRODUIRE UNE PIÈCE

2. Numéro de cause : 500-07-001116-213

Médecins

MICHEL CHAGNON

APPELANT-Intimé

Me Marie-Eve Dufresne

Me Laurence Angers-Routhier

MCCARTHY TÉTRAULT

c.
ANNE-MARIE HOULE, en qualité de syndique adjointe du Collège des médecins du Québec

M^e Anthony Nicholas Battah
Battah Lapointe- Avocats s.e.n.c.r.l.

INTIMÉE-Plaignante

-et-

LINDA BÉLANGER en qualité de secrétaire du Conseil de discipline du Collège des médecins du Québec

MISE EN CAUSE

- **DEMANDE D'ORDONNANCE DE SURSIS D'EXÉCUTION DE LA RADIATION TEMPORAIRE**



Pour informations

Greffe du Tribunal des professions
Hadjira FERRAD, greffière
Palais de justice de Montréal
1 rue Notre-Dame est, bureau 14.61
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone: (514) 393-2343
Télécopieur: (514) 864-6406
tribunal.professions@justice.gouv.qc.ca

Rappel: Le nouveau Règlement du Tribunal des professions a été adopté par décret 176-2010 le 10 mars 2010. Il a été publié le 24 mars 2010 à la page 1105 de la partie 2 de la Gazette officielle du Québec. Il est entré en vigueur le 1^{er} avril 2010.

Important : Le port de la toge n'est pas requis lors de l'audition des requêtes devant un juge unique.